

Date de la convocation : lundi 24 avril 2026

Date d'affichage : lundi 24 avril 2026

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni à la mairie.

**Présents : Philippe LEFÈVRE, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, Cédric BEAUFORT, Françoise MOUCHET, Didier PONCELET, Sophie LAMARRE, Florian GARNIER, Caroline NEVEUX, Jordan SÉKULIC, Sandra BEAUDELLOT, François BÉRENGER, Delphine HUGONNET, Bernard BRIEN, Michelle APPERT, Aurélie TOUZET**

**Conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents : 15**

### **Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal du 17/04/2026
- Approbation du CFU 2025
- Affectation du résultat
- Taux d'imposition 2026
- Approbation du budget
- Remplacement d'un mât accidenté

18h30, Monsieur le Maire, Philippe LEFÈVRE ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Geneviève ORIEULX DE LA PORTE secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la réunion précédente.

Pas de remarque formulée.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

- **Approbation du CFU 2025**

Lundi 27 avril, la commission des finances s'est réunie et le CFU établi avec l'aide du comptable public de la DGF1 a été revu article par article. Monsieur le Maire rappelle les chiffres clés.

Aurélie TOUZET note que l'état B2 qui présente les résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés a été joint en double à la convocation et qu'il manque l'état B1 qui est la présentation générale du compte financier.

Aucune remarque n'étant faite, ce point est mis au vote en l'absence de Monsieur le Maire.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Affectation du résultat**

Monsieur le Maire rappelle les données de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025. Le déficit en investissement de 23 620,20€ est reporté à la section de l'année précédente pour un montant total de 56 356,66€.

L'excédent en fonctionnement de 87 040,90€ est reporté à la section précédente pour un montant total de 388 398,46€.

Le besoin de financement étant de 56 356,66€, le Conseil municipal est appelé à voter un report de 56 356,66€ de la section fonctionnement vers la section investissement.

L'excédent de fonctionnement sera donc de 332 041,80€.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Taux d'imposition 2026**

Les impôts locaux restent inchangés en 2026.

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43,54%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23,13%

Taxe d'habitation : 13,80%

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Approbation du budget primitif**

Sophie LAMARRE présente le budget primitif (en annexe) chapitre par chapitre en indiquant que le budget est présenté à l'équilibre ce qui induit des lignes budgétaires qui ne seront pas réalisés dans leur intégralité.

Bernard BRIEN s'étonne de la non reconduction des subventions pour les restaurants du cœur, le secours catholique et l'AMSAM, la mairie pouvant faire des dons à ces associations caritatives. Françoise MOUCHET et Monsieur le Maire prennent note de sa remarque.

Caroline NEVEUX demande pourquoi des associations de Vic sur Aisne ou Villers-Cotterêts reçoivent des subventions. Françoise MOUCHET lui indique que ce sont des associations intercommunales qui comptent des habitants d'Ambleny parmi leurs membres.

Bernard BRIEN reprend la parole pour évoquer la subvention versée au SIVOM pour 1 250€ à laquelle s'ajoute 400€ pour les frais de tonte du terrain de foot de Fontenoy. Le sujet est à étudier, quel est le service rendu aux habitants de la commune versus le montant de la subvention. Les frais de tonte de pelouse devrait diminuer voire être supprimés puisque le SIVOM a investi dans des robots de tonte.

Monsieur le Maire reprend la parole pour indiquer que Pierre LAFFAUX part à la retraite en juin. La commune va investir dans un microtracteur équipé d'une saleuse et d'un bras latéral. Cela évitera les contrats avec la société Létoffé et donnera de meilleures conditions de travail aux agents communaux.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Remplacement d'un mât accidenté**

Le remplacement du lampadaire rue de la Tour sera entièrement pris en charge par l'assurance pour 3 023,67€.

\* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Questions diverses**

- **Delphine HUGONNET**

Le panneau « stop », rue du 21<sup>ème</sup> BIR est régulièrement contourné. Aurélie TOUZET lui indique que ce sujet a été traité administrativement fin 2024, début 2025 et que malheureusement il n'y a pas eu de suite pour la mise en œuvre.

- **Françoise MOUCHET**

A la suite de conversations concernant la commission sociale qui ne comporterait pas de membre « extérieur », Françoise MOUCHET rappelle que cette commission a été constituée lors du conseil municipal du 17 avril et votée à l'unanimité dans les règles puisque les commissions municipales ne sont composées que de conseillers municipaux.

- **Informations diverses**

- **Equipe du péri-scolaire**

Lundi 27 avril, Célia NAVAS a été accueillie en remplacement d'Alizée

- **Heures d'ouverture de la mairie**

A partir du samedi 9 mai, la permanence des élus aura lieu le samedi de 9h à 12h

A partir du lundi 11 mai, les horaires de réception du public seront :

- Lundi de 13h à 17h
- Mardi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h

La séance est levée à 19h20.

## Annexe

### DEPENSES

		<b>2026</b>
O11	Charges à caractère général	533 711,93
O12	Charges de personnel	35 2900,00
O14	Atténuation de produits	48 730,00
65	Autres ch. de gestion courante	158 192,26
66	Charges financières	650,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00
68	Provisions semi-budgétaires	0,00
	<b>Total opérations réelles</b>	<b>1 095 184,19</b>
O23	Virement à l'investissement	45 938,67
O42	Transferts entre sections	33 524,66
	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>79 463,33</b>
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 174 647,52</b>

### RECETTES

		<b>2026</b>
O13	Atténuation de charges	2500,00
70	Vente de produits	40 400,00
73	Impôts et taxes	481 191,39
731	Impôts directs locaux	0,00
74	Dotations et particip.	277 781,57
75	Autres produits	40 723,76
76	Produits financiers	9,00
	<b>Total recettes fonctionnement</b>	<b>842 605,72</b>
OO2	Excédent reporté	332 041,80
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 174 647,52</b>